

Procès verbal de l'Assemblée Générale Annuelle Ordinaire de l'association Doulas de France

statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2007

Le 30 mai 2008 à 9h à la Résidence Internationale de Paris

L'assemblée générale est présidée par Charlotte Marchandise.
Le secrétariat est assuré par Herrade Hemmerdinger.

La présidente constate que 15 des membres actifs de l'association sur 19 sont présents ou représentés. Onze membres adhérents sont également présents, le nombre total de voix est ainsi de 15 voix.

La présidente déclare que l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et prendre des décisions de la majorité requise.

L'ordre du jour de la présente réunion est le suivant :

- Lecture et approbation du rapport moral 2007
- Présentation des activités prévues en 2008
- Lecture et approbation du rapport financier 2007
- Fixation du montant des nouvelles cotisations
- Nouveaux requis pour apparaître dans l'annuaire de Doulas de France
- Renouvellement du conseil d'administration
- Questions diverses

RAPPORT MORAL 2007 ET ACTIVITES PREVUES EN 2008 (voir annexes)

Préambule :

Vous avez lu le rapport moral. Concernant notre bilan, Charlotte tient à souligner que nous sommes fières de nous toutes.

Image de Doulas de France :

La confiance est posée et nous faisons référence à plusieurs niveaux. Nous avons même été contactées sur des thèmes qui ne concernent pas directement les doulas :

- Des journalistes nous ont contactées pour écrire des ouvrages sur la place des pères ou les rituels autour de la naissance
- Nous avons également reçu des questions d'étudiantes sages-femmes et de femmes qui veulent devenir sages-femmes
- Une étudiante en Master d'Anthropologie a écrit son mémoire sur les doulas

Finances :

En revanche, concernant l'aspect financier, Doulas de France vit sur sa trésorerie. Il est devenu nécessaire d'établir des objectifs pour trouver des sponsors, pour trouver des financements et/ou

Doulas de France est une association de loi 1901, dont les statuts ont été déposés à la préfecture de Bobigny le 14 février 2006. N° SIRET : 491 638 318 00015

des subventions.

Audit :

Suite à un audit réalisé par une consultante, nous allons vers une professionnalisation et une structuration du fonctionnement de notre association. Les conclusions de l'audit ont montré qu'il était nécessaire que chaque personne s'engage dans un pôle précis en posant ses limites de façon claire, afin d'éviter des interactions de type émotionnel et des sentiments de culpabilité, lorsqu'on n'atteint pas un objectif que l'on s'était fixé sous le coup de l'enthousiasme, plutôt qu'en évaluant vraiment s'il était possible de prendre une nouvelle responsabilité au sein de Doulas de France.

Passeport du bénévole :

Nous allons mettre en place le passeport du bénévole au sein de DDF afin de permettre :

- Le décompte individuel des heures consacrées par les bénévoles à l'association
- Une validation des acquis au bout de trois ans

Ceci dans l'objectif de :

- Faire reconnaître notre action
- Rassurer
- Assurer une validation du bénévolat

Marrainage :

Le marrainage est une étape nécessaire et essentielle qui nous permet d'être ce que l'on dit. Dans un premier temps nous l'avons mis en place entre nous, les co-présidentes et les membres actifs afin que toutes les marraines aient déjà été elles-mêmes marrainées.

Le pôle marrainage permet d'ancrer le positionnement de l'association.

Formation :

Cette année, nous avons consacré une énergie phénoménale à la formation, ce qui a permis la création d'un institut de formation indépendant, l'Institut Doulas de France.

Nous avons également lancé de nombreuses démarches afin que la formation soit reconnue, notamment auprès du CNCP, le Centre National de Certification Professionnelle et du Ministère du Travail qui nous a orienté vers le Ministère de la Santé.

À propos de la formation, nous rencontrons cependant des réactions pour le moins paradoxales : On dit que nous n'avons pas de formation. Mais lorsque nous montrons le contenu de la formation proposée par l'Institut Doulas de France, on nous demande quelle est notre légitimité.

Nous avons lancé des formations complètes à Paris et à Montpellier et le premier module, le module Positionnement & Éthique de la Doula a déjà eu lieu dans cinq villes : Paris, Montpellier, Lyon, Toulouse et Nantes.

La formation complète a lieu à Paris et à Montpellier.

Doulas de France est une association de loi 1901, dont les statuts ont été déposés à la préfecture de Bobigny le 14 février 2006. N° SIRET : 491 638 318 00015

Volonté de réunir et de fédérer :

En 2008, DDF a subi beaucoup moins d'attaques qu'en 2007, et notre volonté de réunir et fédérer semble avoir été enfin comprise.

En 2007 les procès d'intention nous ont obligées à répondre systématiquement à toutes les attaques et donc à nous positionner, d'où un apaisement.

Déménagement du siège social de l'association :

Le siège de l'association va déménager à Rennes. Ceci devrait permettre à l'association de recevoir un soutien financier pour les formations, ainsi que des subventions du Conseil Général et du Conseil Régional.

Il faut savoir que le Département de Seine Saint-Denis ne finance aucun projet et que même des institutions publiques comme la DDASS n'ont pas de budget...

Impact de nos publications :

Le Dossier Global DDF et le dossier Positionnement & Éthique sont considérés comme solides par les institutions.

Une étude commanditée par le Conseil de l'Ordre des Sages-Femmes :

Le CNOSF a commandité une étude visant à démontrer que les doulas sont nocives et dangereuses.

Une rencontre avec le CNOSF pourrait avoir lieu à l'automne.

Nous nous positionnons systématiquement de façon apaisée et donc les choses se passent mieux. Le message que nous faisons passer au sages-femmes c'est :

On n'est pas là contre vous, on est là avec vous.

Implication personnelle de chacune dans l'association et préparation des prochaines Journées des Doulas :

Parmi les co-présidentes, nous avons toutes eu des moments où nous sommes clairement allées au-delà de nos forces. L'organisation de ces journées nous a demandé une énergie phénoménale. D'où la nécessité d'une implication accrue des membres actifs pour les prochaines Journées des Doulas, au risque qu'elles deviennent bisannuelles et pour le fonctionnement de l'association de manière générale.

Projets :

Relancer les activités de l'association Maternité et Solidarité qui vise à apporter un soutien en périnatalité aux femmes en situation de grande précarité ou aux femmes en situation carcérale.

Le rapport moral, mis aux voix, est approuvé à l'unanimité.

LECTURE ET APPROBATION DU RAPPORT FINANCIER 2007

Florence Le Fouest présente le rapport financier 2007 (voir annexe).

Ce rapport, mis aux voix, est approuvé à l'unanimité.

FIXATION DU MONTANT DES NOUVELLES COTISATIONS

Le conseil d'administration a choisi de laisser les cotisations au montant actuel (pour rappel 10 euros ami des doulas, 40 euros apprentie-doula ou doula, 60 euros doula certifiée, cotisation libre pour les membres bienfaiteurs).

NOUVEAUX REQUIS POUR FIGURER DANS L'ANNUAIRE

- Avoir fait le Module Positionnement & Éthique
- Et à plus long terme pour la Certification, avoir fait le Marrainage

RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les membres coopérants désirant se présenter au conseil d'administration sont Dali Milanovic et Herrade Hemmerdinger.

La présidente soumet aux membres actifs la liste pour élection au conseil d'administration.

Les membres qui se sont présentés sont élus à l'unanimité.

Le nouveau Bureau sera élu au prochain conseil d'administration.

CLÔTURE

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée. De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par la présidente et la secrétaire. Le rapport moral 2007, le bilan financier 2007 sont joints en annexe.

Fait à Paris le 30 mai 2008

La présidente, Charlotte Marchandise :

La secrétaire, Herrade Hemmerdinger :

**Liste des participantes à l'Assemblée Générale Doulas de France
le vendredi 30 mai 2008 à 9h**

- Amandine Ampilhac, Membre du CA
- Valérie Dupin, Co-Présidente de Doulas de France
- Florence Leroy, Membre
- Claire Moncourtois, Membre du CA
- Pauline Doudelet, Membre actif
- Isabelle Dolo, Membre
- Yaël Catherinet, Membre
- Emanuelle Saint-Paul Amourdam, Membre
- Charlotte Marchandise, Co-Présidente de Doulas de France
- Karine Sizgoric, Membre du CA
- Mireille Boudrie, Membre
- Herrade Hemmerdinger, Membre actif
- Laetitia Negrié, Membre
- Florence Le Fouest, Membre actif
- Marguerite Peverelli, Membre actif
- Yanick Revel, Secrétaire
- Sophie Meynieux, Membre actif
- Anne Daguet, Membre
- Agnès Aubry, Membre
- Mariana Dominguez Barboza, Membre
- Daliborka Milovanovic, Membre actif
- Isabelle de Solages, Membre
- Pascale Gendreau, Co-Présidente de Doulas de France
- Viviane Lemaigre Dubreuil, Membre

Pascale Gendreau, co-présidente est représentée par Charlotte Marchandise
Sandra Versele Gremaud, co-présidente est représentée par Claire Moncourtois
Frédérique Horowitz, membre active, est représentée par Yanick Revel

**Liste des membres actifs, des membres du CA et des membres du bureau
de l'association Doulas de France à partir du 30 mai 2008**

Carole Habert	Membre actif
Frédérique Horowitz	Membre actif
Florence Le Fouest	Membre actif
Pauline Doudelet	Membre actif
Sandra Versele Gremaud	Membre actif
Sophie Meynieux	Membre actif
Stéphanie Favreau-Perfetti	Membre actif

Aline Bry	Conseil d'administration
Amandine Ampilhac	Conseil d'administration
Claire Moncourtois	Conseil d'administration
Dali Milovanovic	Conseil d'administration
Herrade Hemmerdinger	Conseil d'administration
Karine Sizgoric	Conseil d'administration
Marguerite Peverelli	Conseil d'administration
Marie Fleury-Cocagne	Conseil d'administration

Charlotte Marchandise	Membre du bureau
Pascale Gendreau	Membre du bureau
Valérie Dupin	Membre du bureau
Yanick Revel	Membre du bureau

Doulas de France est une association de loi 1901, dont les statuts ont été déposés à la préfecture de Bobigny le 14 février 2006. N° SIRET : 491 638 318 00015